

**Avis d'attribution de la convention d'occupation du
domaine public pour l'occupation du domaine public en
vue de l'exploitation d'un commerce de type buvette et
restauration rapide sans cuisson**

PORT DU CROS DE CAGNES
CAGNES-SUR-MER

Nom et adresse de l'organisme ayant demandé la publication :

Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
Direction des Activités portuaires et Maritimes
- 5 rue de l'hôtel de ville – 06364 NICE CEDEX 4

Objet du contrat :

Occupation du domaine public pour l'exploitation d'un commerce de type buvette et restauration rapide sans cuisson au Port du Cros de Cagnes à Cagnes-sur-Mer.

Modalités de la consultation :

Publication du 15 février 2021.
Mise en concurrence du 15 février 2021 au 11 mars 2021.

Bénéficiaire du contrat :

Nom du bénéficiaire : SARL G&S.

Date de notification du contrat :

20 avril 2021.

Date de publication du présent avis :

20 avril 2021.